

N°60 - NOVEMBRE 2023

AMBLAINVILLE

SANDRICOURT

Mag



L'avenir de
nos associations

Homages

Mesdames et Messieurs,
Mes Chers amis,

Ce mois d'octobre a tristement éprouvé notre commune qui a perdu deux figures emblématiques, Madame Denise CAFFIN et Claude DEPLECHIN, deux personnes généreuses qui ont marqué l'histoire de notre village en contribuant à son développement en donnant le meilleur d'eux-mêmes. Je ne pouvais commencer ce journal sans leur rendre hommage.



C'est avec une immense peine que j'ai appris le décès de notre ami et collègue Claude DEPLECHIN disparu au cours de son mandat.

Claude était un pur Amblainvillois, né dans la commune en 1953. Il ne l'a jamais quittée sauf pour effectuer son service militaire en Côte d'Ivoire. Après des études en lycée agricole il travaille dans la ferme familiale et reprend l'exploitation de celle-ci lors du départ en retraite de ses parents.

Mais Claude était également tourné vers les autres, toujours prêt à rendre service, c'était une personnalité d'un grand dévouement et d'une gentillesse rare.

Il a été président de la société de chasse d'Amblainville durant une vingtaine d'années.

Très investi au sein de la commune qu'il aimait tant, il fut élu conseiller municipal de 1995 à 2001 avec Pierre PLANSON, ancien maire. En 2004 il intègre mon équipe et fait deux mandats en tant qu'adjoint puis est nommé 1er adjoint jusqu'à sa disparition. Cette fonction était la reconnaissance de sa disponibilité, de sa gentillesse, de son sens de la convivialité et de son intégrité. Il a ainsi consacré 25 ans à la vie de notre commune.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, des anciens élus, de tous les employés et de toutes les personnes qui ont travaillé avec lui, je veux par ces quelques lignes apporter un témoignage de reconnaissance à l'élus, un témoignage d'affection à l'homme.



Denise CAFFIN, que beaucoup de personnes de la commune ont connue, avait 93 ans. Arrivée en 1968, elle a été institutrice de nombreuses années à l'école élémentaire d'Amblainville et en est devenue directrice de 1977 à 1985 où elle prendra sa retraite.



Elle laissera beaucoup de souvenirs à des générations d'élèves à qui elle apporta attention et connaissances dans la rigueur et la bienveillance. Elle encadra la première classe de neige de notre commune et reçut les palmes académiques pour l'ensemble de sa carrière. Elle a pris part à la création de la bibliothèque en 1985 et fit partie de la première équipe de bénévoles.

Nous leurs sommes reconnaissants et apportons tout notre soutien à leurs familles.

Joël Vasquez

Ouverture et permanence téléphonique de la Mairie

Lundi : fermé
Mardi : 13h/17h
Mercredi : 8h/11h45
13h/17h
Jeudi : 13h/17h
Vendredi : 13h/17h
Samedi : 9h/11h45

le dernier samedi du mois uniquement

Police municipale

03 44 52 35 20

Directeur de la publication :
Joël Vasquez, maire d'Amblainville

Rédaction :
Noël Bunouf
Gilles Haberkorn - Eloïse Fouquet
Aurélien Massart-Champion
Karen Schirar
Photos : Mairie et Eliane Bunouf
Imp. Houdeville - 800 exemplaires

Horaires de la Poste

Lundi : 14h/17h15
Mardi : 14h/17h15
Mercredi : fermé
Jeudi : 14h/17h15
Vendredi : 14h/17h15
Samedi : fermé
Tél : 03 44 03 53 91

Horaires de la Bibliothèque

Lundi : fermé
Mardi : fermé
Mercredi : 15h/17h
Jeudi : fermé
Vendredi : 16h/18h
Samedi : 10h30/12h
Vacances scolaires : mercredi
16h30/18h30
Tél : 03 44 22 80 73

Coordonnées de la Mairie

Place du 11 novembre - 60110 - AMBLAINVILLE
Téléphone : 03 44 52 03 09
E-mail : amblainville@amblainville.fr
Site Internet : www.amblainville.fr

Coordonnées des écoles et du centre de loisirs

Maternelle : 03 60 29 81 17 - Elémentaire : 03 44 22 13 80
Centre de Loisirs : 03 44 22 04 29

Travaux

En 2022, quatre gros chantiers ont débuté et se poursuivent en 2023.

La rue d'Alsace a été rendue, avant les vacances, aux riverains après une refonte totale. La viabilisation des terrains du Pont charmant est terminée et déjà 5 maisons sortent de terre. Les appartements du Cœur des Arts, face à la salle des fêtes, commencent à être occupés. La salle polyvalente, le chantier le plus important et que nous attendons avec impatience, va bientôt nous être livrée. Si ces chantiers s'achèvent, d'autres vont prendre la relève. La requalification de la rue Porte des champs, côté cimetière, et des rues de Touraine et de Provence a commencé début Octobre. Celles-ci vont être en chantier pendant quelques mois. L'entrée du lotissement devrait être également réaménagée ainsi que les arrêts de bus.

Ces travaux terminés, ce sera au tour de Sandricourt de voir l'enfouissement de ses réseaux et le changement de ses candélabres.

Toujours dans le but de diminuer la consommation d'énergie et d'harmoniser l'éclairage public, une demande de subvention a été déposée pour le remplacement des grands lampadaires des rues du Bournoulet, des Jacinthes, Médard Delamotte et Cachelièvre.



Economie

ZAC des Vallées

La ZAC des vallées, constituée de 117 ha, sera bientôt complète. Il ne reste que 3 ha à commercialiser.

Deux nouvelles entreprises vont prochainement s'y installer. L'entreprise D S E Menuiserie, spécialisée dans la fabrication de menuiseries extérieures en aluminium et PVC pour l'habitat des particuliers et professionnels, a choisi ce site. L'aménagement est prévu avant fin 2024. Elle y accueillera une trentaine de salariés.

La société PRÉVOTÉ a également acheté un terrain de 21076 m² pour s'agrandir et construire un centre de logistique.

Pour compléter ces bonnes nouvelles, un permis de construire de 3 bâtiments industriels composés de 25 cellules de 300m² chacune a été déposé et le chantier devrait bientôt commencer. Ces cellules, situées rue des Tournesols à côté de la société PIZZORNO et face à la nouvelle salle polyvalente, pourront être louées à l'unité ou plus selon les besoins des entreprises qui viendront s'y installer.

Toutes ces nouvelles implantations sont une bonne chose pour l'emploi et l'économie future de la commune.

Interdiction des poids-lourds

Par arrêté préfectoral, à la demande de la commune, la circulation des plus de 7,5t sera prochainement réglementée. Comme le montrent les panneaux déjà mis en place aux entrées de la commune, le transit Nord-Sud (Méru-Pontoise) sera interdit, sauf desserte locale et livraison. Tout contrevenant sera sanctionné par la vidéo-verbalisation.



Recensement 2024

C'est le jeudi 18 Janvier 2024 que débutera la campagne de recensement de la population, édition 2024. Elle s'achèvera à Amblainville le samedi 17 février 2024, comme dans toutes les communes de moins de 10 000 habitants.

4 agents recenseurs procéderont au recensement de la population. Ils seront prochainement recrutés (voir bas de page) et formés, ils seront sous la responsabilité d'un coordonnateur nommé par arrêté communal et chacun sera muni d'une carte officielle tricolore signée par le maire.

Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle le montant des dotations de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante et ce pour une durée de 6 ans. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...)

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire.

Depuis 2015, vous avez la possibilité de choisir le recensement en ligne via le site www.le-recensement-et-moi.fr. Une notice vous sera alors fournie par l'agent recenseur. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir (feuille de logement et bulletin individuel) qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Il peut vous aider à les remplir si vous le souhaitez.

Sachez qu'il est tenu au secret professionnel et que seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Nous vous remercions de réserver un bon accueil à l'agent recenseur qui se présentera chez vous.

La commune recrute !

A l'occasion du prochain recensement de la population, du 18 janvier au 17 février 2024, la commune recherche 4 agents recenseurs, non titulaires à temps non complet. Les personnes (de plus de 18 ans) intéressées doivent prendre contact auprès du secrétariat pour une prise de rendez-vous.

Ces personnes doivent être totalement disponibles durant cette période, soir et samedi compris. L'indemnité est de 850€ brut.



EN BREF Bac à verre

Les bacs pour le ramassage des verres fonctionnent bien et nous vous remercions pour votre collaboration. Mais nous tenons à rappeler que, pour éviter les nuisances sonores pour les riverains, il y a des heures à respecter, de 9h à 19h, ce qui laisse une grande marge pour déposer ses verres. Pour les noctambules invétérés, nous leur conseillons d'aller les mettre dans celui situé rue de la Porte des champs, entre les deux cimetières. Les voisins, nous en sommes persuadés, seront compréhensifs.



Déjections canines

Dans chaque numéro du journal, nous sommes obligés de revenir sur le sujet des déjections canines. Que ce soit en mairie ou sur les réseaux sociaux, des personnes se plaignent de retrouver ces déjections devant leur porte. Ramasser les détritres laissés par son chien n'a rien de dégradant. Nous rappelons que la commune s'est équipée de distributeurs de sacs et que nous demandons pour la énième fois aux propriétaires de chien d'avoir l'esprit civique



Récompense aux jeunes diplômés

Chaque examen réussi ne mérite-t-il pas récompense.? C'est en partant de ce principe que la commune offre chaque année aux jeunes diplômés jusqu'à 18 ans une carte cadeau afin de les récompenser. Félicitations aux 24 jeunes qui se sont faits connaître cette année.



Départ des deux directeurs

Fin juin, petit événement aux écoles, l'annonce d'un double départ. Après 28 ans de présence à la tête de la maternelle, Mme Bonard a fait valoir ses droits à la retraite.

Mr Blécot, quant à lui, après 26 années à Amblainville, dont 14 ans au poste de directeur, a pris de nouvelles fonctions à l'inspection de circonscription de Méru.

Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle vie.



Mise en place du CMEA 2023/2024

10 nouveaux conseillers ont été élus par leurs camarades de l'école élémentaire. Le scrutin s'est déroulé, comme pour leurs aînés: passage dans les isoloirs, et signature de la liste d'émargement.

Le samedi 22 octobre, les jeunes élus se sont réunis dans la salle du conseil afin d'élire celui ou celle qui endosserait le rôle de maire... C'est Manon Massart-Champion qui a été élue.

Félicitations à tous les membres du nouveau conseil.



Maire:

Manon Massart-Champion

Conseillers: *Téo Bollet, Aïnhua Fauconnier, Caroline et Christina Francisco-Ribeiro, Timothé Garnier, Lyam Laithier, Jules Mosdale, Perryne Petit, Camille Touyaa*

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire 2023 a connu quelques nouveautés, avec un changement des deux directions. Mme Murielle Delabarre-Muller a pris la suite de Mr Blécot en primaire, et Mme Barbara Beaucourt celle de Mme Bonard pour la maternelle. Les enseignants ont gardé leur classe, à l'exception de Mme Nathalie Thuillier qui a pris les CP/CE1. Mme Emeline Chevallier, nouvelle venue, a pris en charge les CM1/CM2.

Les enseignants du primaire ont accueilli les 120 élèves sur le thème du voyage. Les enfants ont très vite rejoint leur classe respective, avec un peu plus d'inquiétude dans les yeux des CP.

Quant aux 64 enfants de la maternelle, ils ont effectué leur rentrée sans aucune difficulté. Les moyens découvraient leur nouvelle enseignante, Mme Beaucourt, qui a très vite su les faire sourire. Les tout petits, qui ont pour certains cherché leurs parents, l'enseignante et les Atsem ont vite su les rassurer.

Mme Barbara Beaucourt



Mme Murielle Delabarre-Muller



Mielou

L'association des parents d'élèves d'Amblainville, Mielou and co, œuvre depuis 4 ans pour apporter un peu de joie aux enfants de la commune.

Par ses différentes actions, telles les boîtes goûter, les objets personnalisés par les enfants, Noël, un week-end festif (carnaval, repas dansant et guinguette) et la fameuse kermesse du samedi 1er juillet, l'association a pu reverser une partie de ses bénéfices aux écoles.

C'est ainsi que les trois classes de l'école maternelle ont pu s'acheter du matériel de motricité pour une valeur d'environ 1000€, et que les 5 classes de primaire ont reçu des jeux extérieurs pour la récréation d'une valeur d'environ 1500€.

N'hésitez pas à vous inscrire sur la page Facebook de l'association, afin de suivre les différentes actions prévues pour cette année.



Agenda

- 25 novembre :** Loto des écoles
- 26 novembre :** Foire aux jouets
- 3 décembre :** Noël des enfants
- 10 décembre :** Marché de Noël
- 19 janvier :** Nuit de la lecture
- 20 janvier :** Voeux du maire

Sorties estivales

La commission Culture/Jeunesse a organisé cet été plusieurs sorties. Tout d'abord, elle a emmené les familles aux médiévales de Provins. Celles-ci ont pu profiter des animations et découvrir divers vieux métiers. En septembre, elles ont été conviées à visiter les grands appartements du château de Versailles, accompagnées de deux guides de l'Office du tourisme. La visite s'est poursuivie en quartier libre dans les jardins ainsi qu'aux petit et grand Trianons et aux jardins de Marie-Antoinette. Pour finir, en octobre, la commission a emmené gratuitement les enfants de 9 à 17 ans au Parc Astérix pour Halloween. Au mois d'août, les Amblainvillois ont pu profiter d'une journée à la mer au Touquet.



Une journée à Provins le 14 juin



Visite à Versailles le 23 septembre



Sortie jeunesse au parc Astérix le 7 octobre



Une journée au Touquet le 17 août



BALADE CONTÉE

Pour terminer les vacances de façon festive, la bibliothèque d'Amblainville a proposé une balade contée le 27 août.

Environ 80 personnes y ont participé. Elles ont découvert avec grand plaisir les magnifiques jardins du château de Sandricourt tout en écoutant les contes et légendes de la conteuse Corinne Duchêne qui a enchanté les petites et grandes oreilles avec « le légendaire des arbres et de la forêt ».

RETOUR EN IMAGES



Fête de la musique



Brocante



Jeux du 14 juillet



Vélos fleuris



Forum des associations



Forum des associations

LOTO AMBLAINVILLE

LOTO DES ÉCOLES

Salle des Fêtes - 20h00

Samedi 25 Novembre



De nombreux lots à gagner

ATTENTION inscription en mairie - places limitées



AMBLAINVILLE

Foire aux Jouets et Jeux



Organisée par le C.C.A.S

Les mini-poupées !



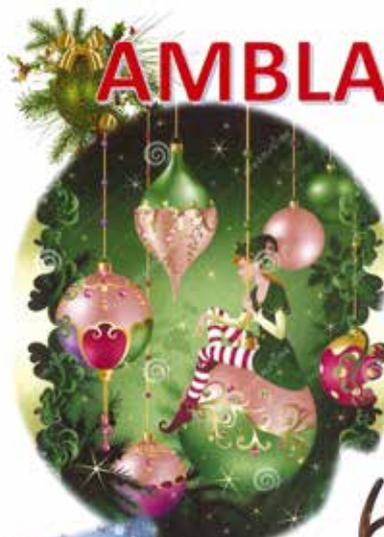
Dimanche 26 Novembre

8h à 18h - Salle des Fêtes

Inscription gratuite - places limitées



AMBLAINVILLE



Dimanche 10 Décembre

de 10h à 18h - Salle des Fêtes

Places Limitées

